



REUNION PLENIERE 03 Juillet 2025

. association loi 1901

# ORDRE du jour



centrale solaire citoyenne  
Michaille - Valserine

- Rappel de notre raison d'être et du fonctionnement global
- Avancement des projets
- Devenez souscripteur fondateur
- Procédure de lancement de SCIC
- Résumé des statuts définitifs de la SCIC
- Nomination de la ou des personne(s) responsables d'accomplir les démarches administratives (compte capital)

## Notre Raison d'être



Nous sommes une communauté citoyenne consciente des enjeux énergétiques qui voulons assurer la résilience et l'autonomie de notre territoire



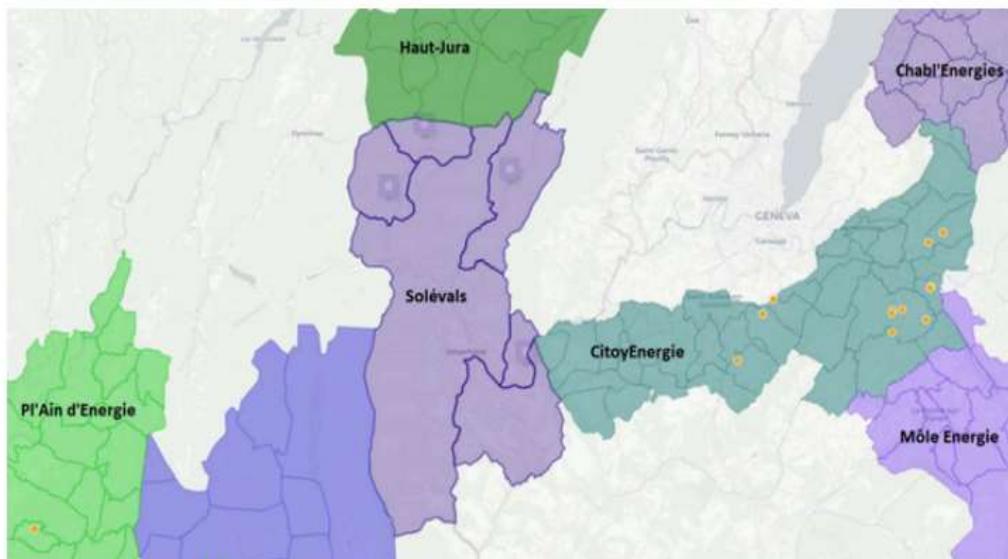
centrale solaire citoyenne  
Michaille - Valserine

## Notre Mission, Nos Valeurs



Mettre en place une production pérenne d'énergie solaire sous la forme d'une coopérative pour une utilisation locale afin d'accélérer la transition vers les renouvelables et réduire nos impacts sur l'environnement

## Notre territoire



Terre Valserhône l'interco,  
Belleydoux, Echallon, Chezery, Léaz,  
Clarafond-Arcine, Chêne en Semine,  
Eloise, Vanzy

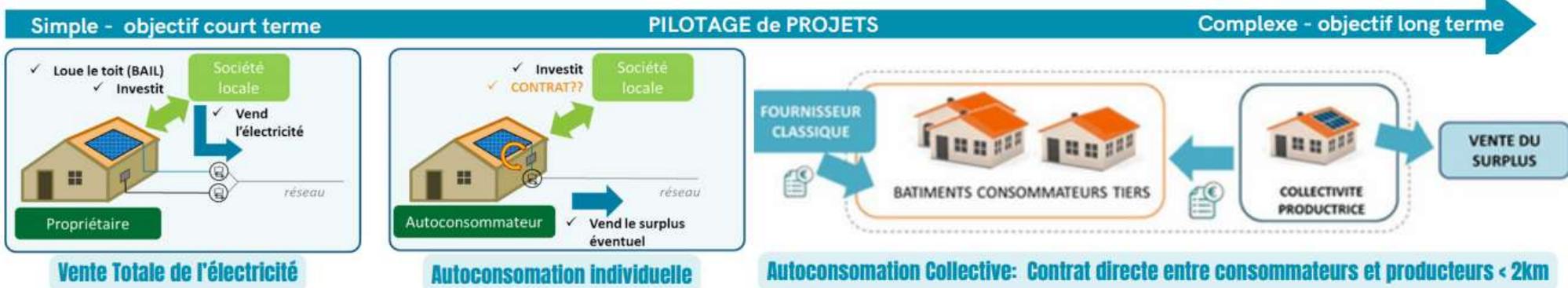
# FONCTIONNEMENT SIMPLIFIE DE SOLEVALS



centrale solaire citoyenne

## Comment ça marche ?

## Initiatives d'énergies citoyennes





# Halle aux Gabions

## 1<sup>er</sup> projet de la centrale

- Bâtiment communal Valserhone : Plaine des sports 01200 VALSERHÔNE
- Installation photovoltaïque en toiture en surimposition
  - puissance totale : 86 kWc avec 189 modules Voltex Solar 455W
  - production annuelle moyenne : 102 299 kWh
- Plan d'affaire
  - investissement : 90 000 € HT avec 8% d'imprévus
  - Fonds propres : 25 000€
  - Prêt : 65 000€ sur 15 ans
  - Projet en vente total S21 à 11,26€/KWh



- Avancement

- Occupation du toit accordée et DP validée. Convention à signer sur 30 ans
- Demande de raccordement déposée en attente du devis d'Enedis. Si KO, -4% sur prix vente -> TRA=23 ans
- Etude de structure : Bureau d'étude à choisir avec service mairie. Risque si renforcement structure
- Devis installation : A choisir. Reste un point à clarifier sur la tranchée de 150ml
- Accord de principe de 2 banques

Ratios économiques		
Résultat cumulé sur 20 ans (sans actualisation)	20 756 €	
Valeur Actualisée Nette (VAN)	167	viable
TRI Fonds Propres	5,42%	
TRI Projet	4,84%	suffisant
Rentabilité financière moyenne sur 20 ans	4,30%	
Rentabilité économique moyenne sur 20 ans	2,33%	pas d'effet levier
Temps de Retour Actualisé (TRA)	19	amorti en 20 ans

# Garage communal Léaz



centrale solaire citoyenne  
Michaille - Valserine

- Bâtiment communal Léaz: 3 rue du plu, 01200 Léaz
- Installation photovoltaïque en toiture en surimposition
  - puissance totale estimée : 35kWc

## • Plan d'affaire

- investissement : 40 000 € HT
- Fonds propres : 12 000€
- Prêt : 30 000€ sur 14 ans
- Projet en vente total S21 à 12,43 €/KWh

VAN sur 20 ans	593	OK
TRI du projet	4,6%	OK
TRI / Fonds propres	5,4%	
Résultat net / Fonds propres	5,2%	
Temps de retour actualisé (ans)	19	
Rémunération moyenne FP sur 20 ans	1,56%	
DSCR moyen	125%	OK

## • Avancement

- Convention d'occupation du toit accordée sur 30ans
- Demande de raccordement non étudiée
- Etude de structure et installation à évaluer



# Devenez souscripteur fondateur dès 1 part sociale à 100€



centrale solaire citoyenne  
Michaille - Valserine

Notre objectif

**De l'électricité solaire créée et gérée par les citoyens**

*Gouvernance à majorité citoyenne (min 50% des capitaux et sièges)*

*1 personne, 1 voix quelque soit le nombre de parts*

*Soutien fort et engagé des collectivités locales dont TerreValserhône L'interco et commune Valserhône*

**De l'électricité locale et durable**

*Installations photovoltaïques sur notre territoire sur surface artificialisée ou dégradée*

*Bénéfices réinjectés localement (min 57,5% dans futurs projets et max 42% reval. Parts)*

**De l'électricité à prix abordable et stable**

*Projet d'autoconsommation collective prévue pour les sociétaires*

*Complément d'énergie fourni par la coopérative à prix stable*

**Risque limité au capital apporté**

**Levée de fonds souhaitée des fondateurs : minimum 40 000€**

# Lancement de la SAS SCIC Centrales Villageoises Solévals



centrale solaire citoyenne  
Michaille - Valserine

## Etape 1 – Identification des souscripteurs fondateurs du 03 juillet au 15 août 2025

### **Désigner des personnes responsable des opérations administratives bancaires :**

Ouverture du compte capitalisation

### **Récupérer toutes les informations des souscripteurs fondateurs et les apports :**

Un souscripteur fondateur doit remplir le bulletin de souscription daté et signé en 2 exemplaires

Accompagné d'un justificatif de domicile et d'une copie de pièce d'identité

+ chèque à l'ordre de « Centrales Villageoises SoléVals »

ou un virement bancaire du montant de l'apport sur le compte capitalisation

Les documents sont à envoyer soit à l'adresse postale soit à l'adresse mail

Terre Valserhône L'Interco

35 rue de la poste

01200 Valserhone (Châtillon en Michaille)

[rejoindre@solevals.fr](mailto:rejoindre@solevals.fr)

Le bulletin de souscription et la procédure seront disponibles sur le site [solevals.fr](http://solevals.fr)

# Lancement de la SAS SCIC Centrales Villageoises Solévals



centrale solaire citoyenne  
Michaille - Valserine

## Etape 2 – Transformation de l'association en SCIC Le jeudi 28 août 2025

**Au préalable, établissement de la liste des fondateurs et du certificat de dépôt de la banque**

**Assemblée extraordinaire du jeudi 28 août**

Vote pour transformer l'association en SCIC

Désignation des membres du conseil de gestion et du ou de la président(e) parmi les souscripteurs fondateurs

Signature des statuts de tous les fondateurs (probablement par signature électronique)

**PV d'AG aux impôts + formalités auprès de la préfecture pour indiquer la transformation**

## Etape 3 – Démarche administrative de création par le président

**Publier une annonce dans un journal d'annonces légales**

**Justifier la domiciliation du siège social**

**Déclarer la société sur le guichet unique opéré par l'INPI (1 semaine de délai d'instruction)**

# Nomination – prochaines actions



Une personne (ou +) doit prendre en charge les démarches pour ouvrir le compte capital qui recevra les apports des souscripteurs fondateurs.

## **Récupérer les informations des souscripteurs fondateurs présents à la réunion :**

Un souscripteur fondateur doit remplir le bulletin de souscription daté et signé en 2 exemplaires

Accompagné d'un justificatif de domicile et d'une copie de pièce d'identité  
+ chèque à l'ordre de « Centrales Villageoises SoléVals »

ou un virement bancaire du montant de l'apport sur le compte capitalisation

Pour les indécis ou absents, le bulletin de souscription et la procédure seront disponibles sur le site [solevals.fr](http://solevals.fr)

# Merci

Adresse :

Terre Valserhône L'Interco

35 rue de la poste

01200 Valserhône (Châtillon en Michaille)

<https://www.solevals.fr>

[rejoindre@solevals.fr](mailto:rejoindre@solevals.fr)



centrale solaire citoyenne  
Michaille - Valserine

## Et maintenant, qui est partant pour rejoindre la dynamique citoyenne ?

Pour devenir sociétaire, procédure prochainement sur notre site

Pour nous aider, partager le flyer présent sur [www.solevals.fr](http://www.solevals.fr) et venez rejoindre la communauté active sur WhatsApp SoleVals

## Prochain rendez-vous le Jeudi 28 Aout 2025 à 19h15 (lieu sera précisé sur notre site)

Pour nous suivre

Notre site



[www.solevals.fr](http://www.solevals.fr)

Les réseaux sociaux



[facebook.com/solevals](https://facebook.com/solevals)



[linkedin.com/company/solevals](https://linkedin.com/company/solevals)

La Newsletter -> Inscrivez-vous  
sur le site